

Le troisième cercle pourrait être basé sur une nouvelle phase de consultations, cette fois avec des pays qui ne partagent pas nécessairement la totalité des valeurs communes aux membres de l'ASEAN et aux partenaires actuels du dialogue, mais des pays qui ont néanmoins un intérêt suffisamment marqué pour la stabilité et prospérité de la région. Des interlocuteurs éventuels seraient faciles à identifier, notamment parmi ceux qui ont cherché par le passé à être participant de plein droit au dialogue, et ceux auxquels les membres de l'ASEAN songeaient en élaborant le Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN.

Je crois, par exemple, qu'il est important de trouver des moyens d'intégrer l'Asie du Sud à la vie économique et politique de l'Asie-Pacifique, non seulement parce que ces nations ont quelque chose à apprendre, mais également parce qu'elles ont quelque chose à apporter.

Il va de soi que ce genre d'initiative devrait être menée par les membres de l'ASEAN qui sont au cœur de la région. C'est grâce à leur leadership que l'Association s'est valu le respect exceptionnel dont elle jouit parmi l'ensemble des nations. L'ASEAN a mis au point les procédés qui fonctionnent dans cette région. Le Canada, pour sa part, souhaite encourager les membres de l'Organisation à appliquer les mêmes principes dans leur propre intérêt comme dans celui de la région Asie-Pacifique tout entière.

Aujourd'hui, j'aimerais aborder franchement une question bien précise qui touche le développement en Europe de l'Est et en Europe centrale - il s'agit de la crainte que l'Aide publique au développement ne soit plus dirigée vers les pays en développement. Bien entendu, je ne peux parler que pour le Canada, mais nous ne viendrons pas en aide à l'Europe au détriment de nos partenaires traditionnels du développement. Le Canada connaît des problèmes financiers qui se font sentir sur son budget réservé au développement, pour ne mentionner que celui-là. L'an dernier, malgré de fortes compressions budgétaires, le gouvernement canadien a réussi à maintenir l'Aide publique au développement au nombre de ses grandes priorités.

En Indonésie, nous avons rajusté notre aide pour tenir compte de la capacité du gouvernement indonésien à réaliser un développement durable et nous avons contribué à mettre en contact des institutions canadiennes et indonésiennes. On voit bien que les choses ne sont plus du tout ce qu'elles étaient à l'époque où nos programmes étaient plutôt axés sur les besoins fondamentaux et que ce pays a, depuis 1966, accompli des progrès considérables sous le régime de Suharto.

Des liens institutionnels sont en train de s'établir à différents niveaux entre des organismes des secteurs public et privé, de même que des organismes bénévoles. Il convient surtout